



Vallée de la Barguillère

Charte architecturale et paysagère

Juin 2007

CAUE de l'Ariège, Hôtel du département, BP 23, 09007 Foix cedex

Tel-Fax: 05.61.02.09.50

Courriel: caue.ariège@wanadoo.fr - Site Web: www.caueariège.org





Coordination :	Corinne TRIAY, architecte DPLG, chargée d'études au CAUE
Inventaire :	Régis Le BOHEC, chargé de mission au CAUE
Paysage :	Agnès LEGENDRE, paysagiste DPLG, chargée d'études au CAUE
Inventaire petit patrimoine :	Flavie ESTREME, stagiaire PNR/CAUE
Analyse urbaine :	Tiffanie PORTER, stagiaire CAUE
Valorisation du patrimoine :	Grégory BENARD, stagiaire CAUE
Graphisme :	Patrick SABATIER-VESCOVALI, chargé d'études au CAUE

PARTIE 1 :
Diagnostic

1- Présentation de la charte	1
2- La vallée de la Barguillère	3
2-1 Paysage	5
2-2 Quelques repères historiques	14
2-3 Les groupements de bâti	21
2-4 Le bâti	33
2-5 Patrimoine vernaculaire	54
2-6 Urbanisme et projets communaux	59

PARTIE 2 :
Prescriptions

- Urbanisme	80
- Lotissements	85
- Implantations du bâti	88
- Voirie	90
- Espaces publics	98
- Limites séparatives	103
- Rénovations et extensions	105
- Architecture contemporaine	111
- Bâtiments agricoles	113
- Gestion des milieux naturels	116
- Petit patrimoine	122

Annexes

Annexe 1 : liste des bâtiments inventoriés
Annexe 2 : glossaire
Annexe 3 : bibliographie sommaire

Sommaire

Partie 1 : diagnostic

1 - Présentation de la charte

La vallée de la Barguillère est dotée d'un patrimoine bâti et paysager très intéressant.

Sa proximité par rapport à Foix en fait un territoire attractif.

Les paysages ont subi de fortes évolutions : fermeture par le développement de la forêt, mitage, constructions de lotissements aux abords des villages et hameaux...

Le bâti ancien a souvent subi des modifications non respectueuses de son caractère originel, dues à la méconnaissance de ce patrimoine et à la disparition progressive de l'utilisation de matériaux locaux au profit de produits souvent standardisés.

Afin de gérer ces évolutions et de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux liés à ce patrimoine, il est proposé la mise en place d'une Charte Architecturale et Paysagère. Celle-ci a pour but de guider les maîtres d'ouvrage (publics et privés), les professionnels (architectes, paysagistes, entrepreneurs, techniciens...) afin de mettre en place des actions d'aménagement dans le respect de la qualité du patrimoine existant

Qu'est-ce qu'une charte architecturale et paysagère ?

L'environnement paysager et urbain est le résultat d'une structuration lente et complexe, basée sur des règles inconscientes non planifiées. Ces règles ont toutefois amené à un équilibre et à une cohérence entre les structures du bâti et leur environnement. Les modifications sociétales de ces cinquante dernières années ont amené à une "hyper personnalisation" des constructions et à une perte de conscience progressive d'un environnement collectif dans lequel on doit s'intégrer. Ainsi, on se retrouve assez souvent face à des paysages « chaotiques » dont on ne peut plus déterminer les origines ni la cohérence.

Voilà pourquoi il est nécessaire de mettre en place certaines règles, basées sur une observation des éléments patrimoniaux existants, pour anticiper les développements à venir.

La charte paysagère permet de mettre les projets à plat afin de pouvoir réguler les évolutions futures. C'est une démarche finalisée avec un débouché opérationnel et concret. Relevant d'une initiative locale, son élaboration se fait en trois étapes :

- le diagnostic (phase d'étude),
- le projet (phase des choix de stratégie intercommunale),
- le contrat (phase de validation du projet).

Quelle est l'utilité de ce type de document ?

Le premier grand objectif d'une charte architecturale et paysagère est de **connaître les particularités du bâti et de son environnement** afin de pouvoir créer une base de données efficace pour conseiller les maîtres d'ouvrages et maîtres d'oeuvre, qu'ils soient publics ou privés.

Le deuxième grand point, consiste à **informer, sensibiliser, conseiller les particuliers et les élus**.

Vient ensuite la participation dans les procédures d'urbanisme (PLU, cartes communales, ZPPAUP...) dont l'objectif principal doit être de maîtriser l'étalement urbain, et d'agir sur le foncier.

Pourquoi mettre en place une charte paysagère et une étude patrimoniale

Le fondement de la démarche de la création d'une Charte architecturale et paysagère permet de contrôler, ou au moins de planifier l'urbanisation à venir. Proches des enjeux des PNR, ces documents, pour les acteurs d'un territoire, permettent la mise en place une initiative locale qui affiche une volonté réelle de développement dans le respect du cadre de vie. Sensibiliser et former les élus à leur patrimoine existant pour qu'ils ne le dénaturent pas, fait partie des principaux enjeux de ce document. Mieux connaître le paysage et le patrimoine bâti concernés pour adopter des choix pertinents quant à son devenir et ainsi, élaborer un projet opérationnel pour la protection, la restauration, la valorisation du paysage et du bâti avec ceux qui l'habitent, ceux qui l'aménagent et l'entretiennent, ainsi qu'avec les décideurs.

Pour assurer le succès de telles études, il est nécessaire d'instaurer une bonne communication entre tous les acteurs (habitants, élus, services d'état, etc.).

Un inventaire du patrimoine bâti peut apporter un regard extérieur et critique sur le cadre de vie des habitants et permettre de développer des outils efficaces pour préserver l'environnement et les raisons pour lesquelles les gens sont venus s'installer sur ce territoire.

Le choix des communes de la vallée de barguillère et de Prayols et Montoulieu est venu suite à l'appel à candidature lancé par le PNR auprès de ses communes adhérentes pour la mise en place d'un inventaire teritorial sur leur territoire.

La volonté de travailler ensemble sur des problématiques urbaines et paysagères a été le point de départ à l'étude de charte.

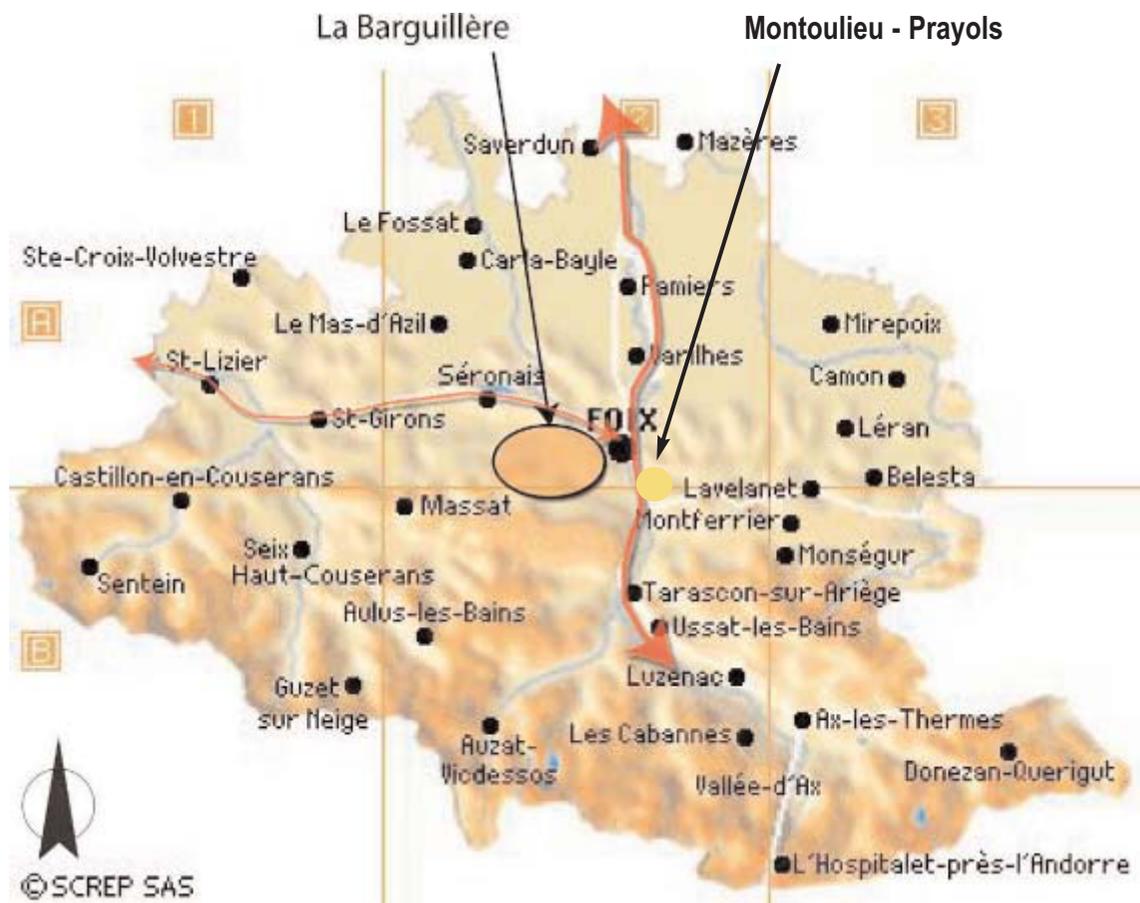
Le travail a donc démarré à l'automne 2006. Les élus se sont largement mobilisés sur cette démarche et semblent très demandeurs de préconisations liées au patrimoine, à l'urbanisme et au paysage.

Cette étude est composée de deux grandes parties :

- **le diagnostic**, consacré à l'analyse des différents éléments constitutifs du bâti et de son environnement.

Cet état des lieux doit permettre de comprendre le paysage de la vallée, d'aboutir à une typologie du bâti et de révéler les caractéristiques spécifiques du patrimoine étudié qui doivent être respectées.

- **les orientations** qui regroupent des recommandations qui tiennent compte à la fois de la nécessité de sauvegarder l'environnement et de la qualité patrimoniale existante tout en l'adaptant aux besoins actuels.



2- La vallée de la Barguillère

Située à l'ouest de la ville de Foix, la vallée de la Barguillère est composée de 9 communes : Bénac, Brassac, Burret, Cos, Le Bosc, Ganac, Saint-Martin-de-Caralp, Saint-Pierre-de-Rivière, et Serres-sur-Arget.

L'étude de cette vallée est complétée par l'étude de deux communes voisines : Prayols et Montouliou.

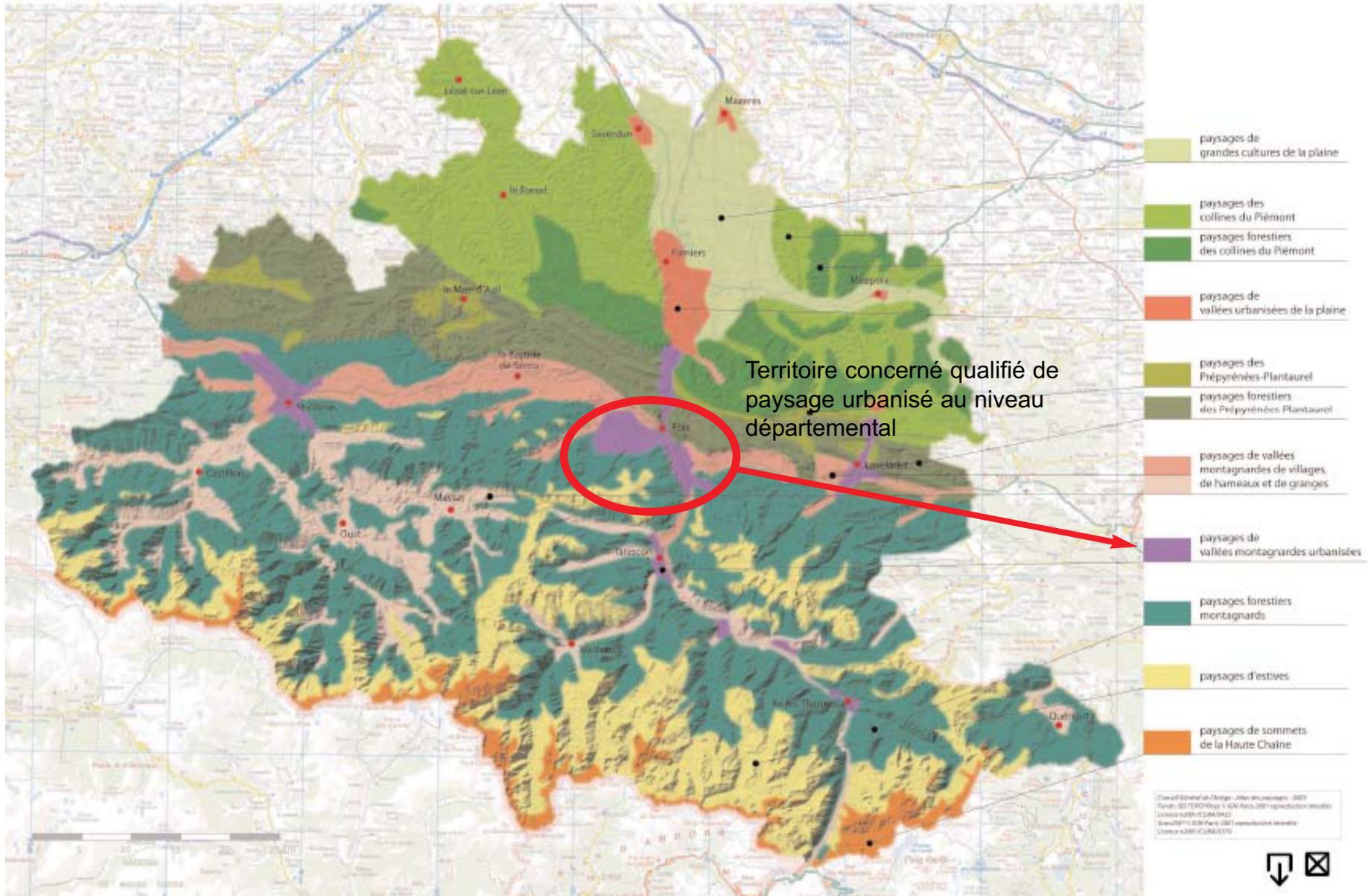
Pour une superficie de 15 268 ha pour toute la zone d'étude (13 080 ha pour la vallée même), on recense en 1999, 3968 habitants sur ce territoire, soit 3 358 pour la Barguillère.

Ce territoire a pu être repéré dans l'Atlas des Paysages comme un des paysages urbanisés du département.

Les communes les plus touchées par la pression foncière sont les plus proches de Foix (Cos, Ganac, Saint-Pierre-de-Rivière et Montouliou principalement). Elles possèdent des terrains facilement accessibles par les routes principales, relativement plats, à la différence des communes comme Le Bosc ou Burret, éloignées, entourées de forêts et ne possédant que très peu de terrains constructibles.

La vallée de la Barguillère et les communes de Prayols et Montouliou font partie du périmètre du futur Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises actuellement en phase de préfiguration.

Types de paysages



carte extraite de l'Atlas des Paysages d'Ariège-Pyrénées, Conseil général de l'Ariège - 2006

2-1 Paysage

Géologie - relief - types de sol - hydrographie

La vallée de la Barguillère est située au niveau du versant Nord et en partie Est du massif de l'Arize dont la partie inférieure est occupée par une dépression granitique. Le granite qui la compose est très friable et sous l'effet de l'érosion, une cuvette s'est créée. Elle est limitée au Nord par le chaînon calcaire du Plantaurel, au Sud et à l'Ouest par les hauteurs du massif de l'Arize. Le granite est une roche éruptive remontée des couches profondes de la terre au moment des épisodes d'orogénèse (formation de la montagne). Les géologues parlent de "l'intrusion plotonique de Foix"

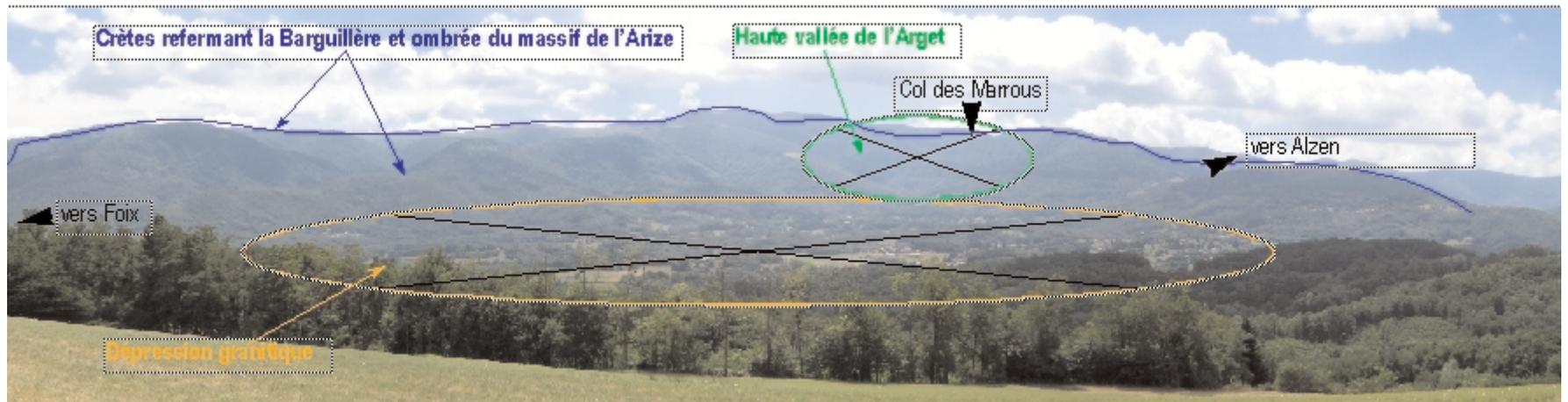
concernant La Barguillère. A son contact, des terrains ont été métamorphosés et ont produit des schistes et des micaschistes qui encadrent la cuvette granitique (Burret, Le Bosc, Le Prat d'Albis). Ces roches sont plus solides et ont produit des reliefs plus élevés. Les altitudes passent ainsi de 500 mètres au niveau de la cuvette à 750 mètres à Burret, pour atteindre 900 à 1 000 mètres au Bosc. Les crêtes qui encadrent La Barguillère culminent à 1500, 1600 mètres au Sud.

Géologiquement, la dépression granitique se distingue fondamentalement de la haute vallée de l'Arget schisteuse. Cette différence se lit très bien dans le paysage : la cuvette amont de La Barguillère possède un relief de croupes adoucies qui s'oppose aux versants abrupts de la haute vallée et des sommets qui la referment au sud. Le relief de la Barguillère offre ainsi de nombreux points de vues de qualité sur la vallée et les différents sites qui l'entourent (Plantaurel, plaine ariégeoise, cité de Foix,...).

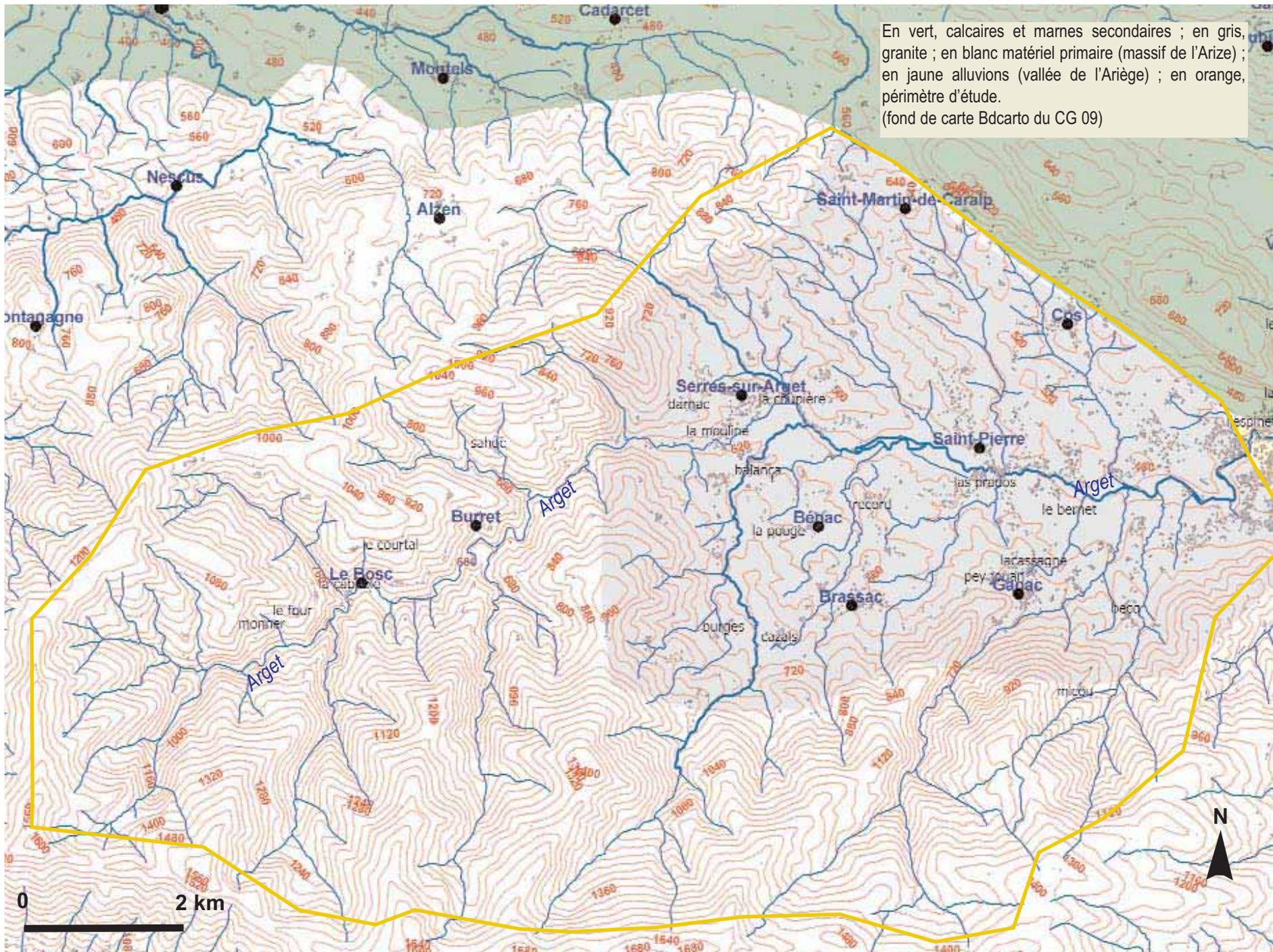
La cuvette granitique est constituée de multiples croupes séparant la vallée Est - Ouest de l'Arget et celles de ses affluents. Le type de granite de ce secteur, très riche en éléments basiques, est très sensible à la décomposition et peut donner des masses énormes d'arène (sable grossier formé de grains de quartz, de feldspath et de mica). Ces sols, très légers et perméables, sont très facilement entraînés par le ruissellement et souvent lessivés (les éléments nutritifs sont emportés par l'eau). Les versants, dès qu'ils atteignent une certaine pente, possèdent un sol très mince et sont donc très pauvres (la roche apparaît souvent à nu). Au niveau des replats, des sommets aplanis des croupes et des zones déprimées, l'arène est très épaisse et conserve fraîcheur et éléments nutritifs. Fumés et amendés correctement, ces sols faciles à cultiver peuvent devenir très riches.

Les nappes aquifères s'écoulent suivant la pente et sont à l'origine de nombreuses sources ou mouillères de faible débit. Elles sont également alimentées par une pluviométrie élevée en altitude, dont une partie sous forme de neige. La rivière principale de l'Arget possède ainsi de nombreux affluents faisant de La Barguillère un véritable château d'eau (d'où son nom "Val aguillere" = vallée de l'eau).

Les communes de Montouliou et de Prayols, bien que très proches de La Barguillère car s'étendant sur une partie du versant du massif de l'Arize, appartiennent à un autre type de paysage : celui de la vallée de l'Ariège. Vallée glaciaire typé par son profil en auge, élargie à proximité de Foix et caractérisée par un fond de vallée alluvial aux caractéristiques agronomiques spécifiques, les caractéristiques du paysage de ces communes sont très différentes de celles de La Barguillère, même si l'on retrouve une certaine constance dans les typologies architecturales.



Vue générale de la Barguillère depuis Saint-Pierre de rivière



Paysage



Haie bocagère de l'étage du chêne

Climat - végétation

La vallée de la Barguillère appartient climatiquement au bassin de Foix. Les grands reliefs qui la bordent au nord et au sud (Plantaurel et massif de l'Arize) canalisent les précipitations venues de l'ouest sans les arrêter. Elles sont néanmoins filtrées par la cloison col des Marrous / col del Bouich (orientée SW-NE) qui abrite également le site de Foix.

Par conséquent, le climat du fond de la vallée est proche de celui de la plaine Ariégeoise, avec des précipitations annuelles modérées (98 cm à Foix, à 370 mètres d'altitude). Les précipitations, venues principalement du N-W, augmentent ensuite rapidement avec l'altitude et dépassent les 160 cm sur le massif de l'Arize qui est ainsi le plus arrosé du département. Le flux de sud (venant d'Espagne) entraîne au contraire, par effet de foehn, une hausse des températures accompagnées d'un ciel clair.

La Barguillère est également soumise aux entrées méditerranéennes qui peuvent lui valoir des périodes de sécheresse estivale prononcées.

La diversité végétale reflète les variétés climatiques et géomorphologiques, sous forme de gradients altitudinaux. Ces strates de végétation sont aussi à mettre en rapport avec les types de sols dont la nature peut accentuer ou minimiser les conditions écologiques conférées par le climat.

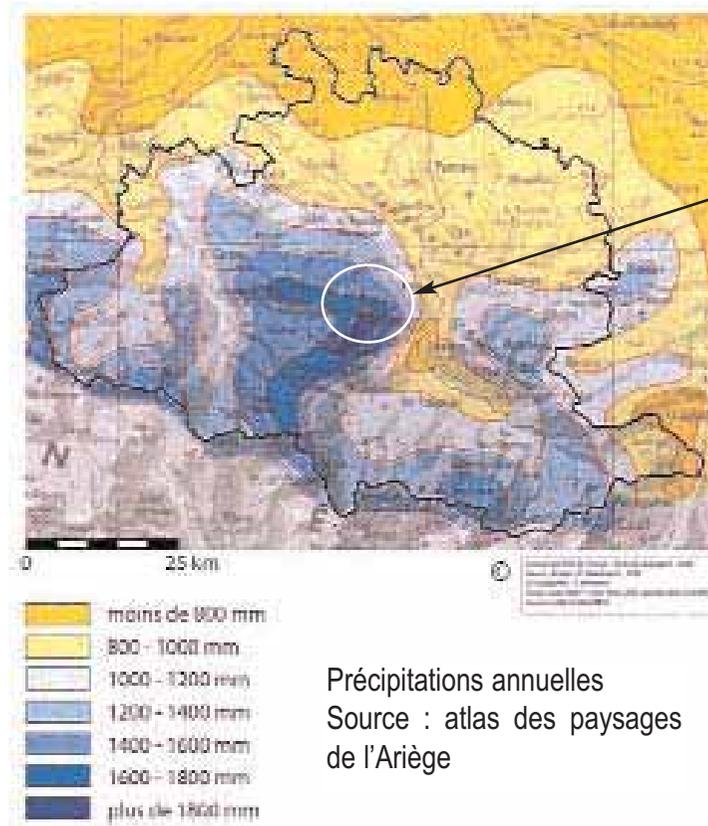
La cuvette granitique de La Barguillère se rattache à l'étage collinéen qui correspond à l'aire d'extension naturelle du chêne (jusqu'à environ 900 mètres d'altitude): le chêne pédonculé (*Quercus robur*) est fréquent sur les sols profonds et bien alimentés en eau de la basse Barguillère. En bordure des cours d'eau, les forêts alluviales (ripisylves), se composent en majorité d'aulnes, de saules et de peupliers. Aux altitudes supérieures, le chêne pédonculé est remplacé par le chêne sessile (*Quercus petraea*). Les essences qui les accompagnent sont les ormes, les frênes, les noisetiers, les bouleaux, les érables, les robiniers et les châtaigniers, les genêts à balais, la fougère aigle, l'ajonc d'Europe.

Au-dessus, vient l'étage montagnard (appelé aussi étage forestier) qui s'étire jusqu'à 1 600 mètres d'altitude environ. Il est marqué par le passage progressif, en montant en altitude, des feuillus aux conifères (plus résistants aux conditions difficiles de la montagne). C'est le hêtre, favorisé par une humidité élevée qui prend ainsi le relais du chêne. Aux altitudes supérieures, il se mélange au sapin qui demeure cependant marginal. Certains quartiers de la forêt domaniale de Foix et diverses propriétés privées ont été replantés en conifères variés. La partie sommitale des crêtes, bien qu'en limite altitudinale, est occupée par des pelouses qui, lorsqu'elles ne sont pas maintenues par le pâturage estival, sont colonisées rapidement par des landes à ajonc d'Europe, callune, genêt, fougère aigle et genévrier.



Cabane de la Devèze

Depuis le rocher du Batail, vue des estives au niveau des crêtes du massif de l'Arize, en-dessous la hêtraie est très proche.



Vallée de la Barguillère

Précipitations annuelles
Source : atlas des paysages de l'Ariège



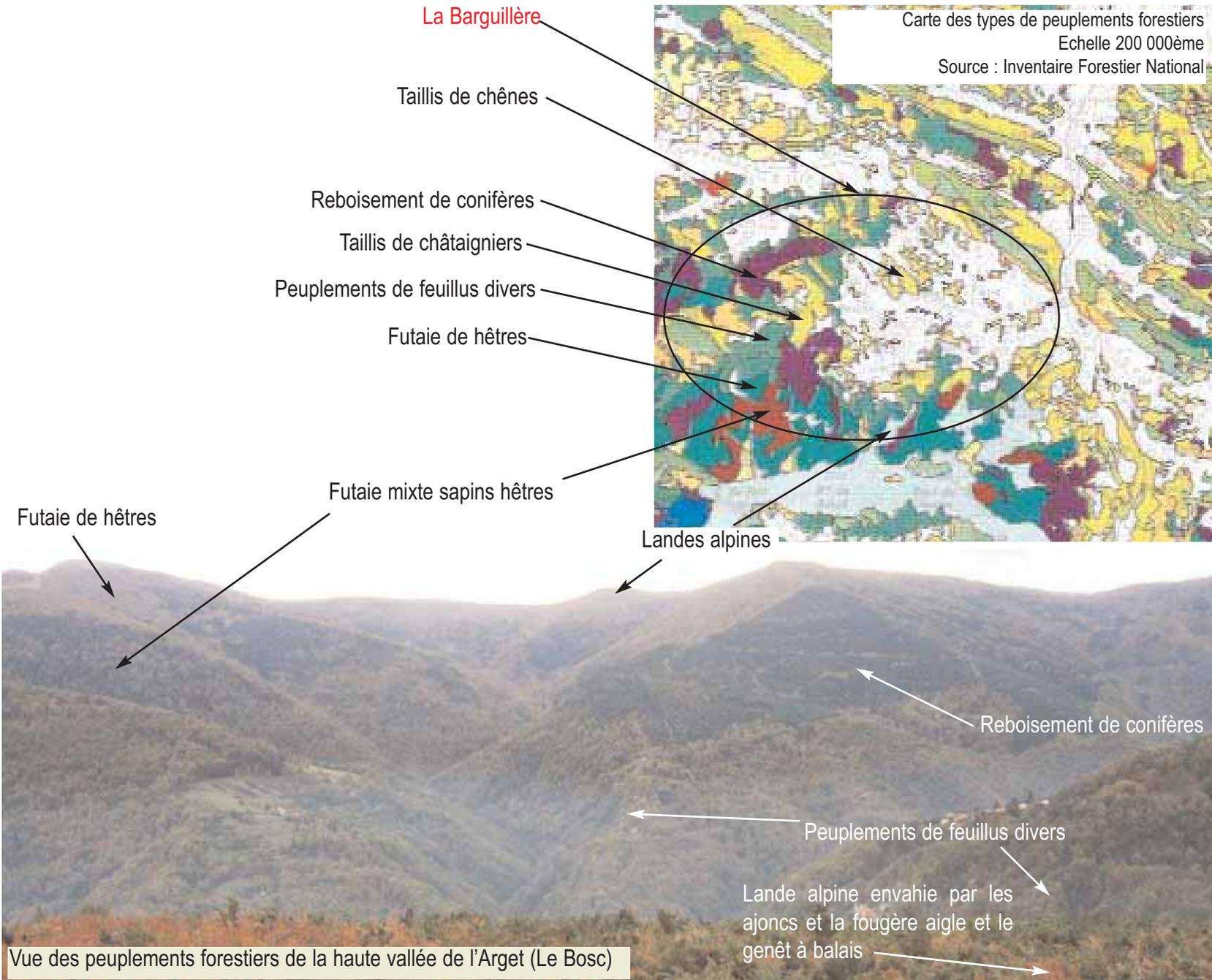
Noyeraie à Brassac



Vieux verger de pommiers à Ganac

La forêt, hormis la cuvette granitique inférieure, et surtout la hêtraie, occupe la majorité des surfaces de La Barguillère à partir de 900 mètres d'altitude (secteur qui correspond à l'ombrée du massif de l'Arize, forestière par excellence). Cependant, la forêt "climacique" (soumise aux seules conditions naturelles) ne couvre que rarement son aire potentielle. En effet, le paysage végétal est la résultante à la fois des spécificités écologiques du milieu et des activités humaines passées et présentes qui s'y opèrent. Si le climat détermine, avec l'exposition, la répartition de la végétation en étages, l'homme transforme la forêt, aussi bien en ce qui concerne les espaces qu'elle occupe que les espèces qui la composent. Ainsi, depuis le néolithique et jusqu'à une période récente, la forêt a subi des défrichements, liés à la conquête des terres agricoles et pastorales, et d'importantes dégradations, liées surtout à la métallurgie au bois (charbonnage) et, dans une moindre mesure, au feu pastoral, à la dépaissance et aux coupes usagères. Les forêts se sont transformées en taillis de plus en plus misérables jusqu'à atteindre un stade de landes de peu de valeur. Ainsi, les taillis de hêtre, de chênes et de châtaigniers, les landes à fougère aigle, à genêts à balais ou à genevrier, l'importance du frêne et du noisetier autour des parcelles agricoles et pastorales sont dans une large mesure oeuvre humaine.

Du point de vue climatique et végétal, la cuvette granitique plus sèche et plus agricole s'oppose encore aux versants du massif de l'Arize et à la haute vallée de l'Arget plus forestière.



Activités humaines

Agriculture

Michel Chevalier signale une occupation rurale de la Barguillère depuis la période proto-historique.

C'est un secteur qui est toujours apparu comme dynamique au niveau agricole et pastoral bien que ce dynamisme n'arrive que difficilement à masquer le fond essentiellement vivrier de l'économie agricole jusqu'au milieu du 20ème siècle. La cuvette granitique de la Barguillère a accueilli pendant ces périodes :

- des prés de fauche dans tous les fonds de vallée et les pentes supérieures des croupes, entourés de haies bocagères,
- des champs en lanières, souvent minuscule, mais générant des îlots "d'openfield", associés aux principaux villages, au niveau des sommets aplanis des croupes. Les champs restent ouverts mais sont dispersés en une série de sites favorables, près de chaque hameau.

Ganac et Brassac sont réputés pour leurs prairies naturelles remarquablement irriguées. Tandis que Cos et Saint-Pierre de rivière possèdent des vignes assez nombreuses, l'ombrée (Ganac et Brassac) est une région de pommiers et on y a longtemps bu du cidre et non du vin.

La polyculture, dès la première partie du 19ème siècle a relégué la pratique de la jachère sur les terres les plus médiocres et a évolué vers des pratiques culturales "en continu" grâce aux progrès agronomiques. La Barguillère est alors la véritable mammelle de Foix produisant, fruits, lait, beurre, fromage frais, légumes, pommes de terre et fourrages divers.

Au niveau pastoral, les vacants et les estives de La Barguillère ont accueilli des milliers d'ovins à toutes les époques. La vallée est l'une des principales zone de départ vers les estives. Elle est un grand fournisseur de "ramadiés" (entrepreneurs de transhumance), eux-même propriétaires d'un gros troupeau. Alors que les bovins étaient amontagnés sur place, les 10 000 ovins de la vallée partaient vers les montagnes de Gudanes et d'Andorre. Au 19è siècle, une énorme vacherie a donc parcouru les surfaces pastorales de l'Arize (1200 à 2000 têtes). A partir de 1852, la montagne a été divisée en trois vacheries auxquelles ont été affectées un certains nombre de communes usagères.

Ces animaux étaient nourris une grande partie de l'hiver avec des feuilles et des branches d'arbre coupées l'été. C'est l'émondage des arbres du bocage et surtout des frênes (élagués tous les 3 ou 4 ans) qui assurait cette production. Les sapins étaient également ébranchés pour l'alimentation des brebis et certaines forêts ont alors été très dégradées par cette pratique.¹



Troupeau de bovins sur les estives du Prat d'Albis



Vue actuelle vers Ganac et Serres, le bocage est encore visible malgré la reconquête massive de la forêt, les cultures ont pratiquement disparu.



Vue aérienne de La Barguillère aux alentours de 1950 : les versants du massif de l'Arize sont encore en grande partie occupés par des bois, des champs et surtout des prés en gradins qui sont déjà en grande partie abandonnés. Dans la cuvette granitique, les prés recouvrent tous les fonds de vallée, les sommets des croupes sont occupés par des îlots d'openfield à proximité des villages et des hameaux.

Evolution de l'agriculture et mutations des paysages de la Barguillère :

L'exode rural à partir de la deuxième moitié du 19e siècle puis les mutations de l'agriculture à partir de la deuxième moitié du 20e siècle, vont profondément modifier l'aspect du paysage de la Barguillère.

La Haute vallée de l'Arget va évoluer la première : peuplée plus tardivement et plutôt tournée vers le pastoralisme que l'agriculture pour des raisons climatiques et de pente, les terroirs abandonnés vont se reboiser très rapidement et participer à la fermeture progressive des milieux : la forêt spontanée se développe sur les terres anciennement pâturées ou cultivées, les estives sont colonisées par le genêts et la fougères, les parcelles forestières sont abandonnées. Ce processus est encore en cours actuellement où les exploitations ont du mal à se maintenir.

Au niveau de la cuvette granitique, l'agriculture se tourne essentiellement vers l'élevage. Les parcelles cultivées à l'origine de l'openfield sur les croupes sont remplacées par des prairies de fauche mécanisées ou cultures fourragères ensilables. Les anciennes prairies sont vouées au pâturage extensif ou abandonnées quand elles sont trop contraignantes. Le reboisement est rapide à partir des anciennes haies et le bocage tend à se refermer par abandon des anciennes partiques de fauche et d'émondage des arbres de haut jet.

En l'état actuel, le maillage bocager est destructuré et inégal mais reste conséquent. Après avoir évolué au grés des mutations agricoles, le bocage est désormais menacé par la pression foncière liée à l'urbanisation de la vallée.



L'élevage à Brassac permet de maintenir l'ancienne structure bocagère de ce secteur de La Barguillère



Commune de Le Bosc : la reconquête forestière massive marginalise les hameaux et traduit l'abandon des anciens terroirs

2-2 Quelques repères historiques :

Introduction

L'hypothèse sur l'origine du nom " Barguillère " la plus sérieuse, avancée par Yves Krettly, (membre du Programme Collectif de Recherche), semble être " Val Aguilhere " (ou autre orthographe) c'est-à-dire vallée des eaux. En effet, l'eau est un élément très présent dans la vallée, en témoigne le nombre importants de lavoirs et abreuvoirs ainsi que des noms de lieux (bernières : lieux plantés de saules, endroits humides et plus particulièrement marécageux). La Barguillère a pu ainsi développer une agriculture importante en gérant les eaux par des réseaux de canaux d'irrigation.

Historiquement, le territoire de la Barguillère est intimement lié à celui du Comté et du consulat de Foix. A proximité immédiate de la cité comtale, cette dernière s'est longtemps appuyée sur les richesses de la vallée pour subvenir à ses besoins.

On possède peu de témoignages sur la vallée avant le XIe siècle, même si la grotte Bernard ou du Fustié (Saint-Martin-de-Caralp), semble avoir été occupée dès la préhistoire. Le développement de la vallée a réellement débuté avec les implantations humaines de l'époque médiévale. C'est à cette période que le rapport entre l'homme et son environnement a profondément changé, en particulier le rapport à la terre et à la forêt.

Cette problématique autour de la forêt sera sans aucun doute l'enjeu majeur du développement de la vallée au cours des siècles, et il l'est encore aujourd'hui, mais pour des raisons différentes.

Le Moyen Âge, du XIe au XVe siècle

Au XIe siècle, les anciens historiens du Comté citent plusieurs épisodes concernant la vallée. Il concerne le don par le comte Roger de l'église de Saint-Martin-de-Caralp à l'abbaye Saint-Volusien de Foix. On sait également que le comte Bernard donna à cette même abbaye l'église de Serres-sur-Arget et des biens situés à Cos. De cette période il ne reste dans le paysage que l'église de Bénac, qu'Agnès Jacquet¹ date du second âge roman (XIIe siècle).

Les premiers châteaux de la vallée ont certainement été construits à cette époque, même si une motte féodale (autour de l'an Mil) aurait été repérée près de Record, sur la commune de Brassac. Le château de Montoulieu, quant à lui, est cité en 1161 lors de l'hommage rendu par Bernard de Belmont au comte de Foix pour son château de Montoulieu. Les premiers seigneurs de Ganac sont connus au XIIe siècle. Il est également fait mention en 1163, d'un château au Roc de Caralp ainsi que de l'église Saint-Sernin de Caralp.

Le siècle suivant est celui de l'émergence de la puissance comtale et en parallèle, de la ville de Foix. Cette tendance se traduit par la création du consulat de Foix, décrit dans une charte de 1245 et précisé en 1329. Dès l'origine, toutes les paroisses de la vallée en font partie, ainsi que Prayols et Montoulieu, même Montoulieu semble avoir été annexée après Prayols. En 1301, Pons de Villemur rend hommage au comte de Foix " pour ce qu'il tient à Montoulieu, Senhaux (Seignaux), Genabat (Ginabat)... ". Un des enjeux entre le comte et les consuls concernant la vallée est la possession et l'usage des forêts, en particulier la forêt d'Andronne, située sur l'actuelle commune du Bosc. La forêt est alors source de richesse, pour le bois de chauffage ou de construction bien sûr, mais aussi pour les activités pastorales.

Lors du dénombrement " des Feux du Comté de Foix " de 1390², on compte dans toute la vallée 171 feux (ou ménages), soit environ 780 habitants selon la règle controversée de Voltaire et vingt-deux feux à Montoulieu ainsi qu'à Prayols et six feux à Seignaux. Ce chiffre laisse deviner la place encore immense de la nature face à l'homme.

La nature est source de richesse, on l'a dit pour la forêt, mais l'eau tient également un rôle essentiel dans le développement économique. Les moulins commencent à se multiplier sur les cours d'eau et en 1390, on en compte cinq en Barguillère, un à Prayols et un à Montoulieu sur les cinquante-neuf du comté. On trouve aussi une des onze forges à Serres-sur-Arget. C'est Gaston Fébus qui, en 1349³, autorise un notaire fuxéen, Guillaume Arriga, à établir une forge sur l'Arget pour y fabriquer des barres de fer à partir du minerai du Rancié, de Château-Verdun ou d'une autre mine du comté.

1. JACQUET Agnès, Connaître l'Art Roman en Ariège, éditions SUD OUEST, 1991, p.43.

2. www.histariege.com

3. PAILHES Claudine (dir.), Histoire de Foix et de la Haute Ariège, éditions Privat, Toulouse, 1996, p.64.

Il peut aussi faire du charbon dans les forêts du domaine de la Barguillère pour alimenter ses fours. Ces prérogatives annoncent déjà les enjeux de la gestion forestière et du développement économique des siècles suivant.

Un élément patrimonial important est situé sur la commune de Montoulieu : le " Pont du Diable " ou pont Saint-Antoine. Ce bâtiment classé Monument Historique en 1950 est source de débats concernant sa date de construction. Il semblerait toutefois, comme l'indique Florence Guillot dans ses " Monographies villageoises en Sabarthès ", que " plusieurs phases de construction de cet ouvrage en pierre ont eu lieu ; les plus anciennes parties semblent dater du 13^e siècle. Fortifié (muni d'une porte en rive gauche) pendant la guerre de Cent Ans par le comte de Foix, Gaston IV, on y ajouta un moulin. Son second nom permet de supposer qu'il était doté d'une chapelle ou d'un oratoire dédié à saint Antoine. Seul pont du Moyen Age dont il subsiste des vestiges en amont de Foix, le soin apporté à sa construction démontre qu'il était un lieu de passage privilégié pour atteindre la Haute Ariège ". La chapelle dédiée à saint Antoine fut saccagée durant les guerres de religion et fut fermée à la fin du 17^e siècle.

Mais aucun document écrit ne confirme ni le commanditaire, ni l'architecte de cette construction. L'ancêtre de la carte d'état major, dressée en 1810 ne mentionne pas la présence d'une route ou d'un pont à l'endroit concerné. Cependant, le cadastre de 1848 fait état d'un moulin à farine sur la rive gauche, solidaire du pont. Il semblerait que ce moulin n'ait jamais fonctionné et il tomba en ruine, le mouvement romantique du 19^e siècle l'assimila à des vestiges médiévaux.

Au niveau agricole, les terres appartiennent à des seigneurs, qu'ils soient laïcs ou religieux. Le système de subsistance repose sur l'exploitation de la terre et sur le pastoralisme. On cultive alors blé, mil, petits blés, légumes secs, lin, chanvre, foin ou encore navets et raves.

Le XVI^e siècle semble avoir été l'âge d'or pour le comté de Foix alors que le XV^e est marqué par la guerre de Cent Ans et une certaine morosité économique et démographique.

L'époque moderne, du XVI^e au XVIII^e siècle

Les guerres de religion

A partir de 1550, l'insécurité liée aux guerres de religions règne en Barguillère. Ainsi, à plusieurs reprises, les habitants de la vallée furent confrontés aux affres des débordements militaires et mêlés aux enjeux politiques les dépassant parfois.

En 1562⁴, afin de répondre à l'outrage fait à la vierge de Montgauzy par les protestants, " une petite armée de Fuxéens et d'habitants de la Barguillère, appuyée par le gouverneur Jacques de Villemur et l'évêque de Couserans, Hector d'Ossun, parvint à reprendre le château de Foix ".

Sept ans plus tard⁵, afin de protéger la ville de Foix, le seigneur de Labat, habitant le château de Brassac, est prié, sur délibération du Conseil de la ville de Foix, de ramasser et conduire avec lui 120 hommes de la vallée pour la garde de la ville. En 1574, le seigneur huguenot Montagut, pour se venger de l'échec d'une entreprise contre les catholiques de la ville de Foix, ravagea la Barguillère, et " en telle sorte qu'après avoir fait une sanglante boucherie des simples paysans de celle-ci qu'il surprit avant le jour dans leur lit et pillé leurs maisons, fit mettre le feu généralement dans la vallée sans épargner petits ni grands ". De même, en 1627, les troupes du Duc de Rohan venant de Pamiers et ayant échoué à la prise du château de Foix, furent conduites dans la vallée avec permission de toute sorte d'hostilité et de désordre. Les maisons furent saccagées et les églises vidées de leurs biens, les troupes emportèrent même une cloche de l'église de Ganac et deux de l'église de Saint-Pierre-de-Rivière.

L'église de Montoulieu semble remonter au moins à cette période trouble, puisqu'on sait qu'elle fut visitée en 1551 par un certain J. de Regert. A cette époque, Jacques de Villemur était appelé seigneur de Ganac, Montoulieu et Prayols, le lien entre la Barguillère et les deux communes était donc effectif d'un point de vue historique.

Vie agricole et pastorale

La vie quotidienne n'était toutefois pas aussi brutale et sanguinaire. Ce monde de paysans était toujours orienté vers l'agriculture et le pastoralisme, mais une nouvelle activité pris réellement son essor : la métallurgie.

Les cultures étaient toujours les mêmes, et il y eu semble-t-il assez peu d'évolutions majeures concernant l'agriculture. La croissance démographique et le manque de terres cultivables en fonds de vallée obligèrent petit à petit les hommes à chercher des terres sur les hauteurs des massifs, des fermes s'installèrent donc peu à peu sur certaines crêtes ou petits plateaux des flancs du massif de l'Arize. Ces installations eurent certaines conséquences néfastes sur la forêt, en particulier avec le pacage des bêtes, pratique pourtant interdite.

La forêt était encore peuplée de bêtes sauvages et il y eut de fréquentes battues en Barguillère où les ours et les loups ravageaient les récoltes ou emportaient le bétail. Cependant, peu à peu celle-ci recula face à la surexploitation : coupes usagères, incendies pastoraux, pacage, défrichements et surtout les forges.

4. PAILHES Claudine (dir.), Histoire de Foix et de la Haute Ariège, éditions Privat, Toulouse, 1996, p.106.

5. Les guerres de religion dans la Varguillère, Aux amis de la Barguillère, 1963, n°14, pp. 18-19. AD09, Per 46, pp.18-19



La Barguillère d'après la carte de CASSINI - 1770 - 1772

L'industrie

Claudine Pailhès⁶ nous informe que le XVI^e siècle vit le très grand élan de l'industrie du fer, mais déjà la crise de l'approvisionnement se dessinait et les moulins cessaient plus ou moins temporairement leur activité. Le charbonnage était alors intense, ce qui participait à la disparition de la forêt. Ainsi, les plaintes fuxéennes furent innombrables contre les charbonniers de la Barguillère qui dévastaient la forêt de « malice délibérée », et qui en 1649 se jetèrent sur deux consuls-inspecteurs et blessèrent gravement à coup de hache un sergent. Les forges, malgré les progrès du système dit « à la catalane », virent leur activité s'éteindre progressivement entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. On sait cependant qu'une forge existe à La Cabirole (Le Bosc) en 1786 et qu'au début de la Révolution, il est également fait mention de deux forges à Brassac⁷.

La petite industrie résista bien mieux, surtout en Barguillère, terre de cloutiers. En 1772, vingt-cinq boutiques, outre celles existant auprès des martinets, y occupaient plusieurs centaines d'ouvriers-paysans travaillant « à façon » pour les négociants de Foix, véritables maîtres de la vallée.

La Révolution fut marquée par les réactions de la population face aux pouvoirs seigneuriaux, les trois châteaux de Ganac, Brassac et Bénac furent d'ailleurs brûlés en août 1792.

L'époque contemporaine, XIX^e - XX^e siècles Démographie, apogée et déclin

Ce siècle marque un tournant dans l'histoire de la Barguillère, au même titre que dans l'histoire de l'Ariège. C'est entre 1836 et 1851 (à l'exception de Serres-sur-Arget, Saint-Pierre-de-Rivière et Prayols) que la population connut son apogée. Les onze communes totalisèrent 9.500 habitants en 1846. Quarante ans plus tard, la population était revenue à un niveau plus bas qu'en 1806, avec un peu plus de 8.400 habitants. En Barguillère, la période 1851-1911 fut marquée par la chute brutale de population dans trois communes importantes, regroupant 54% de la population en 1851 : Brassac, Le Bosc et Ganac. Alors que la population restait à peu près stable ailleurs, elles perdirent près de 1.500 habitants (80% de la perte totale).

Quelles peuvent être les explications à une telle évolution ? Tout d'abord, l'exode rural. On doit admettre que la terre de la Barguillère de 1851 ne pouvait nourrir autant de personnes, malgré quelques progrès techniques dans l'agriculture, le niveau de production était inférieur aux besoins de la population. Face à la pauvreté, beaucoup de personnes choisirent de tenter leur chance dans les villes, plus ou moins éloignées. Le phénomène fut amplifié par la fin du système industriel traditionnel basé sur la métallurgie, en particulier pour les forges à la catalane.

La mortalité, ensuite, fut plus importante. L'épidémie de choléra et de suette qui frappa l'ensemble du territoire entre le 12 août et le 3 novembre 1854⁸ fut un réel traumatisme. Sept communes sur neuf furent pleinement touchées, perdant entre 7% et 13% de leur population. Le choléra fut le responsable direct, avec 652 décès, de 70% du déficit démographique total entre 1851 et 1856. L'exiguïté de l'habitat et l'hygiène plus que relative qui y régnait aggravait le phénomène.

L'épidémie ne toucha que modestement les populations de Montoulieu et Prayols. Prayols ne connut que deux décès dus à l'épidémie et seulement 8,2% de sa population infectée, contre 18% dans l'Arrondissement de Foix. A Montoulieu en revanche, l'épidémie fut plus importante même si elle n'engendra pas de traumatisme majeur dans la démographie. Ainsi, on comptabilisa 26 décès pour 169 cas, ne représentant que 3% de la population, contre 6,7% pour l'arrondissement de Foix. Mais ces décès comptèrent pour plus de 60% des pertes de population entre 1851 et 1856.

Au XX^e siècle, la première guerre mondiale faucha un grand nombre de jeunes Ariégeois et accrût la tendance démographique déjà délicate. Entre 1911 et 1921, la population chuta de plus de 1.300 habitants, soit d'environ 20%. La première guerre mondiale compta pour 23% du déficit démographique, avec 271 décès (hors Burret), de la période, même si les pertes de la Grande Guerre ne représentèrent que 3,4% de la population de 1911.

Pour Montoulieu et Prayols, la chute s'amorça dès le début du 20^e siècle. A Montoulieu et Prayols, une chute brutale et durable s'engagea à partir de 1896 pour atteindre les chiffres de 202 habitants à Montoulieu en 1975 et 150 habitants en 1968 à Prayols soit une baisse de 70% en 75 ans. La première Guerre mondiale toucha les deux communes, aggravant encore la tendance démographique. Ainsi, à Montoulieu, on compta vingt-six disparitions, participant pour environ un tiers au déficit démographique observé entre 1911 et 1921.

De 1921 à 1975, la tendance à la baisse fut régulière et assez rapide, la vallée perdit environ 60% de sa population (jusqu'à 80% au Bosc et 96% à Burret !!!). C'est le facteur économique, qui conduisit aux départs de nombreux jeunes, les activités traditionnelles, industrielles ou agropastorales, ne faisant plus recette.

Depuis trente ans, la vallée voit à nouveau croître sa population, signe d'une vitalité retrouvée. Les villages de Serres-sur-Arget, Brassac, Ganac et Saint-Pierre-de-Rivière en sont les principaux bénéficiaires. Au total, ces quatre villages comptabilisent 1047 des 1316 nouveaux habitants de la vallée. Les raisons semblent relever d'une part de la proximité de Foix et d'autre part de la présence d'un axe de communication central, la route départementale 17, menant à la cité comtale. Cette proximité de Foix est également une des explications du développement spectaculaire de Prayols et Montoulieu depuis le début des années 1970, Prayols a doublé sa population et celle de Montoulieu a augmenté de plus 30%.

6. PAILHES Claudine (dir.), Histoire de Foix et de la Haute Ariège, éditions Privat, Toulouse, 1996, pp.144-145.

7. AD09, Per 46, GOUT Robert, Les forges à la Catalanes, in Aux amis de la Barguillère, n°33, 1968, pp. 8-12.

8. AD09, 8M18/1, Epidémie de choléra de 1854

La vie agricole et forestière

Les matrices cadastrales nous permettent de dresser un état des lieux de l'occupation du sol dans la vallée vers 1815 et vers 1850. Ainsi, en 1815, le sol était principalement composé, à plus de 85%, par quatre types d'occupation : terres labourables (25%), prés (11%), pâtures (16%) et bois " publics ", impériaux, royaux puis de la République (34%). Les bois et taillis privés ne représentaient, eux, qu'environ 7% des terres. Le reste des terres était composé par différentes cultures, vignes, vergers, châtaigneraie, aulnaie... La répartition de ces types de terres n'était cependant pas équilibrée. Les bois " publics " étaient très présents sur le versant nord du massif de l'Arize, sur les communes de Le Bosc/Burret, Ganac et Brassac, et occupaient environ 3900 ha. Les bois privés étaient présents au Bosc/Burret et Serres sur environ 540 ha. La haute vallée et les hauts versants du massif se distinguaient de la basse vallée (Cos, Saint-Martin, Bénac, Saint-Pierre et Serres) composée de labourables et de pâtures, de 64% à Bénac à 79% à Saint-Pierre. La vigne était présente sur cinq communes de la vallée : Ganac, Saint-Pierre, Saint-Martin, Cos et Serres, portant la surface totale à plus de 9 ha. Des vergers étaient plantés sur une surface totale équivalente, à Bénac, Brassac, Ganac et Saint-Pierre.

Des tentatives furent faites afin de maintenir les habitants dans leurs villages. Quelques progrès apparaissent dans l'agriculture, avec notamment de nouvelles cultures telles que houblon et betterave à sucre, ou bien l'introduction de nouvelles espèces de vigne, de céréales ou de pommes de terre. On crée même des coopératives, fruitières ou laitières, comme au Calmil (sur la commune de Saint-Pierre-de-Rivière) en 1876, mais ce sont des échecs. Les productions traditionnelles restent encore importantes et on continue par exemple à cultiver le seigle.

C'est dans les montagnes que se cristallisent les tensions les plus fortes. L'utilisation des estives notamment, crée de nombreux contentieux entre les communes et les procès furent alors nombreux et interminables. Une délibération du Conseil municipal du Bosc du 17 mai 1855 nous indique les conséquences de ces querelles sur les communes : " M. le Préfet (...) invite M. le Maire à porter à la connaissance du conseil et à provoquer le vote d'une imposition extraordinaire pour payer aux communes de La Bastide-de-Sérou et de Montagne la somme de 6.000 Frs, au paiement de laquelle la commune du Bosc a été condamnée par jugement du tribunal de Foix en date du 11 mai 1852 pour dévastation faites en 1848-1849 dans les bois des communes ci-dessus nommées. " Les débats dépassèrent même les cadres juridiques, il fallut désarmer les habitants de Saurat et Ganac en 1806.

La forêt est également au cœur des enjeux. Face à sa disparition, on tente de reboiser en 1806 et 1809. Cette action est mal perçue par les bergers préférant voir leurs bêtes y paître. Ils n'hésitent donc pas à arracher ou à détruire de toutes les manières possibles les plantations nouvelles.

C'est encore au sujet de l'usage des forêts qu'apparaît l'épisode de la Guerre des Demoiselles. La loi du 21 mai 1827, promulguée en 1829 sous le nom de Code forestier, met le feu aux poudres. Plusieurs articles sont insupportables. L'article 120 affirme que " seule l'administration forestière fixe tous les ans le nombre de bestiaux admis au pâturage dans les forêts, les chemins à suivre par les troupeaux et délivre du bois aux usagers pour des constructions neuves, sur justification des besoins et présentation des devis dressés par les gens de l'art. " (...) Le Conseil Municipal de Foix s'inquiète de l'extrême rigueur du Code dans une délibération du 18 décembre 1829 : " Sa Majesté est suppliée de permettre aux habitants de la commune de Foix l'introduction des moutons et brebis dans les parties défensables des forêts royales de Barguillère et d'Andronne qui étaient comprises dans l'ancien consulat de Foix et sur lesquelles les dits habitants exercent des droits d'usage, (...) pour le chauffage et le bois de construction... " ⁹ . La seule escarmouche aura lieu le 6 avril 1848. Les " demoiselles " de Brassac eurent une échauffourée avec la Garde Nationale de Ganac, suite à leurs exactions commises sur les montagnes de Ganac.

Industrie

Dans ce domaine encore, le XIXe siècle est celui de la grandeur et de la décadence. Dans les années 1850, les forges à la Catalane sont au maximum de leur activité, l'Ariège produit 7.200 tonnes de fer en 1857, soit 4% de la production nationale. Malgré cela, l'équilibre est fragile et l'ensemble de l'activité ne tardera pas à s'écrouler après l'introduction des hauts fourneaux dans la vallée de l'Ariège. De 45 à 50 forges de 1840 à 1857, on passe à six forges en 1875. En 1849, le bassin de l'Arget compte alors quatre forges à bras et trois forges au bord de l'eau, dont une à Saint-Pierre-de-Rivière¹⁰. La houille a remplacé le charbon dans les forges, conformément au Code Forestier de 1827. Une partie de la production sert à l'autre industrie locale, les clouteries.

Les clouteries ont atteint leur expansion maximale après le déclin des forges à la Catalane. Ainsi, en 1885, on compte 735 cloutiers pour 100 ateliers, dont 70 à Ganac. Il s'en suit un lent et inexorable recul de la profession. Ainsi, en 1914, on ne compte plus que 100 à 150 ouvriers pour 30 boutiques, et en 1930, une soixantaine d'ouvriers pour 15 ateliers.

9. PAILHES Claudine (dir.), Histoire de Foix et de la Haute Ariège, éditions Privat, Toulouse, 1996, p.207.

10. AD09, Per 488, L'Industrie du Fer en Ariège et dans la Barguillère, in « L'écho de Saint-Pierre », n°2, juin 1996, pp.7-8

Développement du pouvoir public

Dans la continuation de la Révolution, les communes locales s'émancipent en prenant de plus en plus de responsabilités. Certaines sont même créées, comme la commune de Burret, par séparation de celle du Bosc, le 28 juin 1833.

Les communes, par le biais de leurs Conseils municipaux, apparaissent comme les véritables acteurs du développement local. C'est à cette période que l'on commence à voir se multiplier les écoles, que les grands travaux de modernisation des campagnes ont lieu, notamment avec les efforts en terme d'assainissement, de constructions de routes...

Le développement de l'enseignement

L'élément le plus marquant est sans aucun doute la diffusion de l'enseignement dans les campagnes. La présence de l'école dans les communes peut remonter au 18^e siècle, cependant la première école en Barguillère datée précisément est celle du Bosc, à La Cabirole, qui remonte au moins à 1838. Jusqu'en 1864, on ne comptera que cinq écoles sur le territoire et ce n'est qu'après 1870 que le nombre de créations d'école va s'accroître. Ainsi, de dix écoles en 1870, on va passer à trente écoles en 1881. En onze ans, l'Etat, sur la proposition des Conseils Municipaux, a créé deux fois plus d'école que durant les trente années précédentes (1838-1870). Pour une population quasiment stable 7.500 habitants en 1881 contre 7.900 habitants en 1836, la capacité d'enseignement a été multipliée par trente.

Cette accélération brutale tire sa source de la politique nationale et l'application de nombreuses lois encadrant l'enseignement. L'éducation devient un des piliers de la Troisième République (1870-1940).

Avant ces années, les écoles étaient installées dans des maisons de villages et louées à des particuliers. Ainsi, à Brassac, une délibération du Conseil municipal du 2 novembre 1862 nous dresse la situation : "...l'école fut établie primitivement dans les hameaux de l'Amplé et de la Bousigue, dépendant du village de Brassac - puis à Brassac même et dans deux différentes maisons,-ensuite à Razent- et enfin à Cazals et successivement dans trois maisons différentes... ". L'école principale sera finalement implantée à Brassac.

La seconde étape réside dans l'achat, puis l'appropriation (réaménagement) d'un immeuble, souvent modeste. On tente alors de faire concilier les règlements et décrets hygiénistes avec l'exiguïté de l'habitat traditionnel.

Enfin, l'école devient un élément marquant, identifié dans chaque village, ainsi que dans certains hameaux. L'essor de la construction débute en 1878 à Ganac, alors qu'il existe déjà vingt-six écoles. En quinze ans, on va construire vingt bâtiments spécifiques. En 1893, deux écoles sur trois sont hébergées dans de véritables bâtiments dédiés à l'enseignement. Les constructions vont continuer à un rythme plus lent après 1900, afin de combler les quelques manques (quatre écoles construites entre 1904 et 1938).

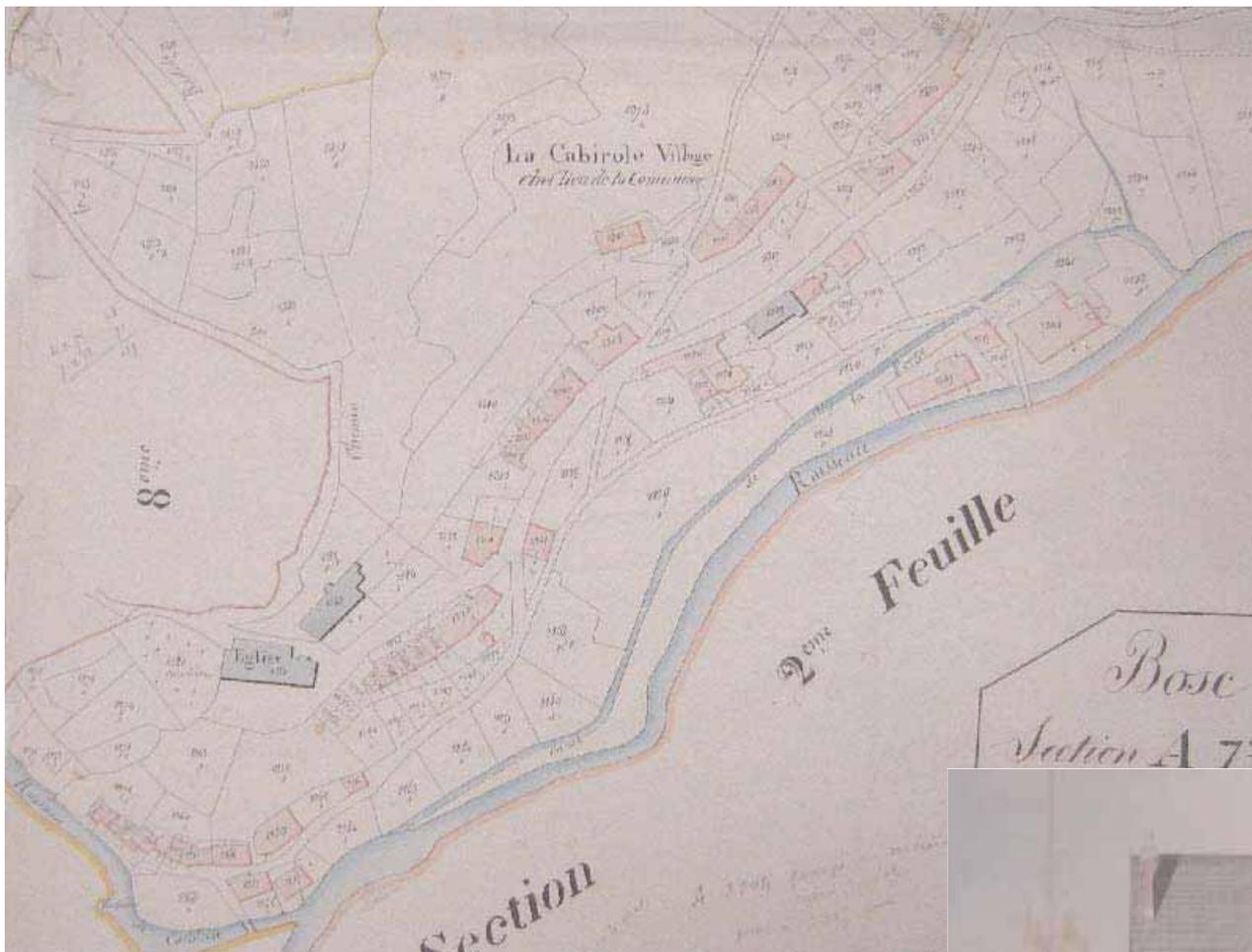
La dernière école édifée est le groupe scolaire de Brassac.

Ces écoles étaient construites dès lors que les communes pouvaient se justifier d'abriter un nombre suffisant d'enfants non scolarisés ou vivant à une distance trop importante de l'école. Les trois écoles de hameau de Serres-sur-Arget, furent construites de 1887 à 1890 car la population scolaire pour les cinq écoles (classes) fut estimée en 1882 à 270 élèves, soit plus de cinquante élèves par classe.

Mais la modernisation des campagnes ne s'arrêta pas à l'éducation. Ainsi, la question de l'alimentation en eau des hameaux fut au cœur des préoccupations des populations. Le village de Ganac est alimenté en eau avec cinq bornes fontaines à partir de 1900. Parfois, les ressources publiques faisant défaut, les habitants surent prendre le relais. Au Bosc, en 1896, ce sont treize propriétaires de La Cabirole qui s'engagèrent par sous seing privé à établir six bornes fontaines dans le village.

Avec l'arrivée de l'eau, puis de l'électricité, le mouvement hygiéniste engagé depuis plusieurs décennies se concrétise à Serres-sur-Arget avec l'établissement de Bains Douches entre 1935 et 1937.

Les voies de communication, enfin, connurent une amélioration certaine. Les tracés que nous connaissons aujourd'hui sont issus des grands travaux de la fin du 19^e siècle. Ainsi les Chemins de Grande Communication n°6, de Foix à Massat et n°11 de Brassac à Calmont (Haute-Garonne) furent aménagés. Le premier deviendra la Route départementale 17 et c'est en 1887 que la traversée de Burret sera réalisée, quatre ans après la déviation des hameaux de Bourrel ou de Ferroulet permettant d'atteindre le Col des Marrous. Toutes ces modifications seront également planifiées pour les Chemins Vicinaux Ordinaires ou les Chemins d'Intérêts Communs.



Cadastre Napoléonien,
commune du Bosc, hameau La Cabirole



Ecole communale,
commune de Bénéac, 1893



La vallée de la Barguillère, vue depuis le Prat d'Albis



Cos



Montoulieu

2-3 Les groupements de bâti

Cet essai de typologie des groupements d'habitat est basé sur une approche spatiale des structures et non historique. Il s'agit en effet pour nous de décrire l'état actuel des implantations et leurs rapports aux axes de communication, aux espaces publics ou aux autres éléments bâtis et à leur environnement naturel et paysager.

Le bâti de la vallée de la Barguillère s'organise selon trois types : en village, en hameau et en écart. Cette étude a porté sur un total de 172 sites; notre corpus compte ainsi dix villages, soixante-neuf hameaux et quatre-vingt-treize écarts.

Les villages, ("casaliers" dans l'ensemble) datent de l'époque médiévale. Ils sont les dépositaires de l'autorité publique. On y retrouve ainsi la Mairie, l'école, l'église et/ou le « château ». C'est également le lieu de rassemblement de la communauté (rôle de l'église, de l'école, de la mairie les jours d'élections). Le bourg centre est porteur du nom de la commune, à l'exception du Bosc, et possède le plus d'habitants. Ces villages sont toujours desservis et reliés entre eux par les axes de communication principaux : les anciens chemins de Grande Communication, aujourd'hui routes départementales.

De **nombreux hameaux**, comme Le Cazals à Brassac, ont une origine médiévale, mais certains ne sont apparus qu'au 19^e siècle, afin de répondre à l'accroissement de population de cette période. Il s'agit de groupements complexes composés quasi exclusivement d'éléments à vocation agricole : fermes, granges... On peut toutefois y trouver des bâtiments artisanaux ou proto-industriels (moulins, clouteries...) ainsi que des éléments de service public (école, chapelle, poste), pour les plus importants. Ces derniers étaient reliés entre eux par un réseau de Chemins Vicinaux Ordinaires. Ils pouvaient donc être traversés par un de ces chemins, ou bien être au carrefour de plusieurs d'entre eux.

Les **écarts** se sont installés plus récemment. L'implantation s'est effectuée sur les terrains les moins favorables à l'exploitation agricole (montagne), et nombre d'entre eux ont aujourd'hui disparu. L'écart est l'élément le plus modeste, on peut n'y compter qu'une seule activité (agricole, service public, industrielle). Il s'agit donc souvent d'un ensemble isolé, ferme au centre de ses terroirs, moulins... Il est implanté à extrémité de la voirie (en impasse) ou aligné sur les chemins.

Les groupements d'habitation peuvent être classés selon **quatre formes d'organisation** :

- on trouve tout d'abord des groupements compacts à îlots,
- les structures à cour centrale
- le bâti isolé
- et enfin les ensembles linéaires (alignements)

Certains de ces ensembles sont composés de plusieurs formes, on peut ainsi retrouver un hameau linéaire, à alignements, complété par des éléments isolés à proximité.

Le groupement à îlots

exemple du hameau de Darnac, commune de Serres-sur-Arget

Cette forme concerne les villages et les hameaux, qui se structurent autour de petits groupements de bâtis bordés par des chemins. Les parcelles sont le plus souvent traversantes entre deux voies. Ces ensembles sont formés d'éléments mitoyens, maisons, granges... Les îlots peuvent être allongés ou compacts et ne sont pas organisés suivant une orientation particulière.



Darnac, extrait cadastral



Darnac, vu depuis la Feriole



Anciennes fermes, organisées en L

Le hameau de Darnac est un des plus importants de la commune de Serres-sur-Arget. Il est implanté au sommet d'une croupe, à 600 mètres d'altitude. De forme grossièrement circulaire, le réseau vicinal délimite six îlots (en jaunes). Chaque îlot est occupé par une ou plusieurs anciennes fermes, qui ouvrent sur des cours. Les chemins marquent la limite avec les terres agricoles.

Exemple du hameau de Balmajou, commune de Serres-sur-Arget



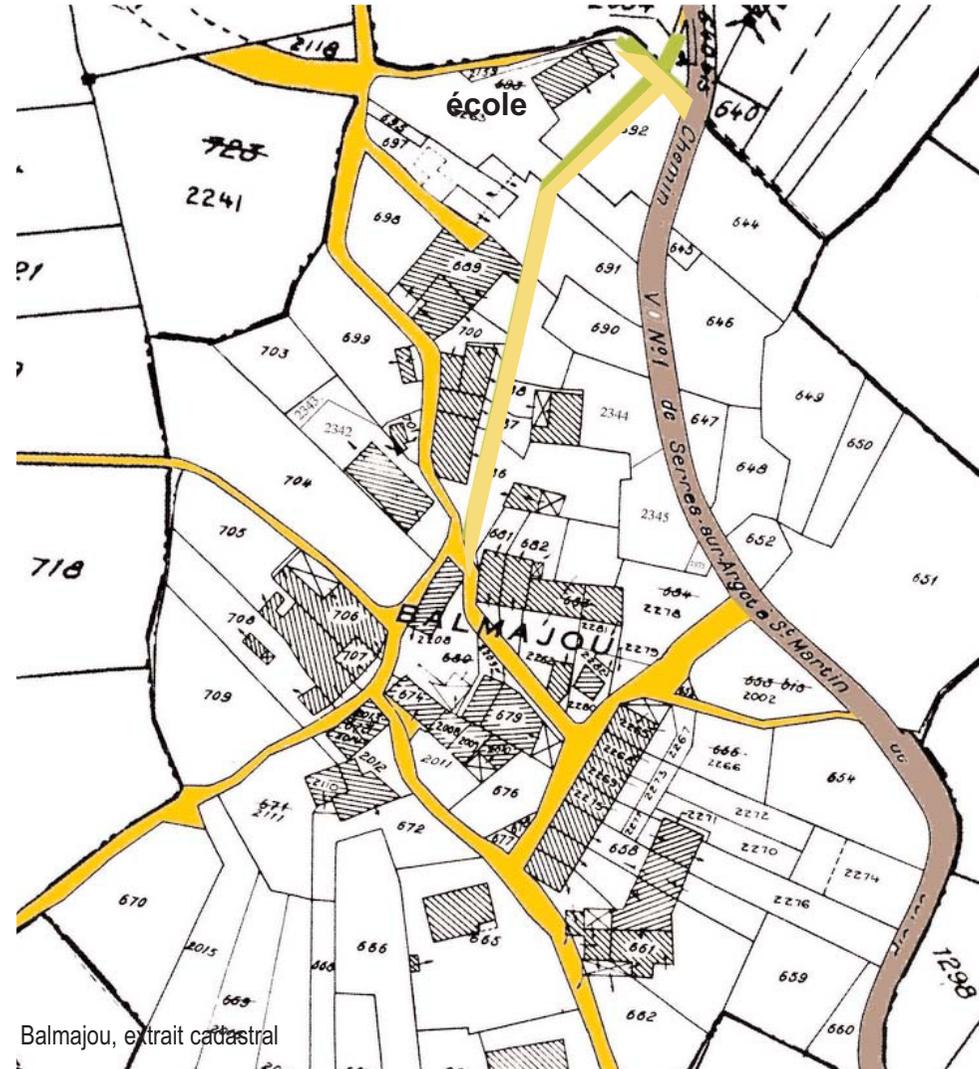
Petit alignement de fermes



Jardins privatifs en liimte de hameau



Façade principale de l'ancienne école



Balmajou, extrait cadastral

Comme à Darnac, le bâti du hameau de Balmajou est surtout constitué d'ensembles bâtis de trois ou quatre maisons d'habitations associées à des granges.

Le bâti est desservi par quatre voies formant un îlot central. Le hameau, situé à 585 mètres d'altitude, est en retrait par rapport à la route départementale n°45, créée récemment et qui passe en contrebas.

Le bâti est également implanté en alignement, ce qui conforte le principe de non exclusivité des typologies. On retrouve en effet très souvent dans les hameaux différents types d'organisation, adaptés au site.

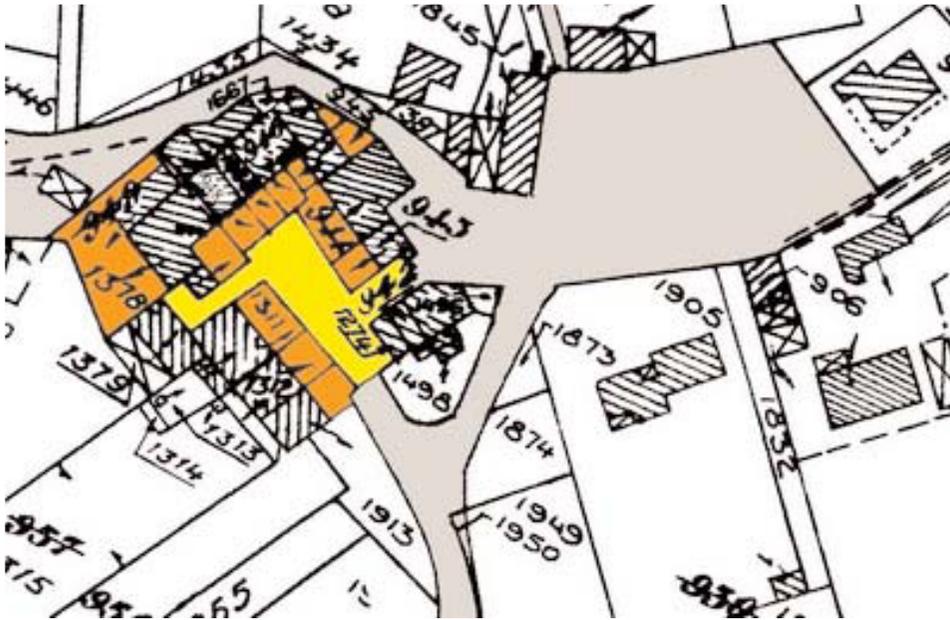
Les jardins et les vergers privatifs sont situés en périphérie du hameau. Eléments importants du paysage des villages, ils sont cependant en voie de disparition.

Une école a été construite, un peu à l'écart du hameau.

les groupement à cour centrale

exemple du hameau de Jean de Gaillard, commune de Saint-Pierre-de-Rivière

Ces formes sont marquées par la présence d'un espace libre autour duquel s'organise le bâti. Pour les hameaux, il s'agit de cours, pour les villages, de places.



Jean-de-Gaillard, extrait cadastral

Ce hameau est implanté sur un espace relativement plat, à 480 mètres d'altitude. Il se compose de plusieurs fermes organisées autour d'une cour centrale. L'ensemble bâti forme un U, orienté au sud. L'ancienne aire à "battre le grain" sert aujourd'hui de place publique. Ce hameau, comme l'ensemble de la commune de Saint-Pierre-de-Rivière, subit une importante pression foncière et de nombreuses maisons pavillonnaires sont venues se greffer autour de ce noyau central.

On peut également voir un élément patrimonial intéressant qui est fortement modifié, une ancienne ferme du 18^e siècle. Ce bâtiment est orienté à l'est, sur le bord de l'aire de stationnement. Il a déjà subi de nombreuses modifications aux 19^e et 20^e siècles, et est encore en cours de réhabilitation. La seule partie originelle est la partie centrale. La maison au sud et la grange au nord sont des extensions du 19^e ou du 20^e siècle, il en est de même pour la grange de la façade postérieure.



Ancienne ferme, façade principale



Arcade de pigeonnier murée



Fermes, façades principales



Ancienne grange et réhabilitation, façade principale

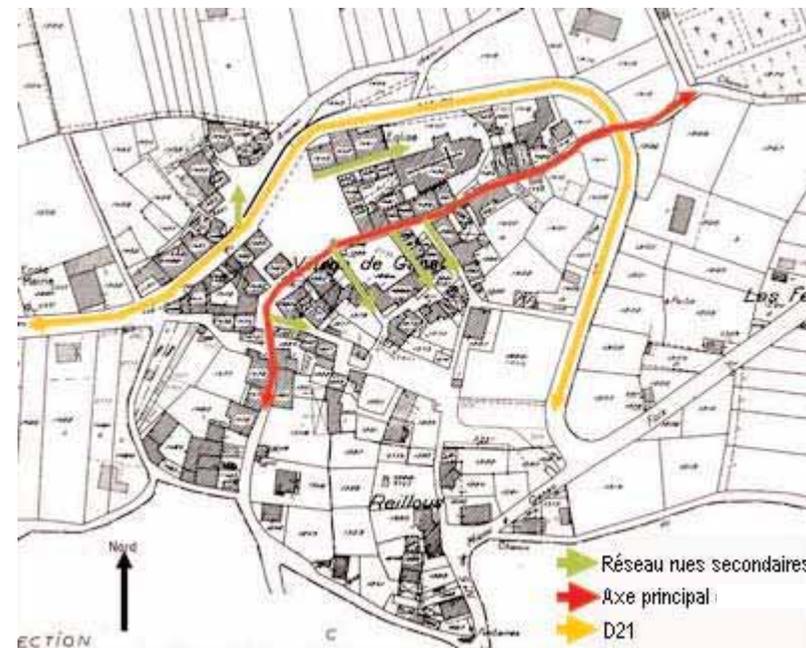
Exemple du village de Ganac

Situé à une altitude d'environ 560m, le village de Ganac se développe sur le sommet d'une croupe avec des extensions plus récentes implantées sur les pentes.

Le bâti autour de l'espace central est dense, composé de maisons de village à deux étages ou deux étages plus combles. Le noyau le plus ancien semble être celui mitoyen à l'église, à l'ouest et au sud.

Le reste du bâti est composé de maisons et de fermes de village, et de leurs dépendances. Les constructions se sont alignées le long de l'axe principal (RD 21) à l'ouest et vers le sud du village. Le maillage de cette partie est constitué de ruelles descendant vers la route départementale et d'une route menant au hameau de Carrigas. Le bâti y est aligné ou alors en léger retrait. Certaines fermes sont tournées vers le soleil.

La place du village est en position centrale par rapport à des éléments importants du hameau que sont la mairie et le cimetière.



Ganac, extrait cadastral



Alignement sur la route départementale



Maison sur la place



Place centrale de Ganac



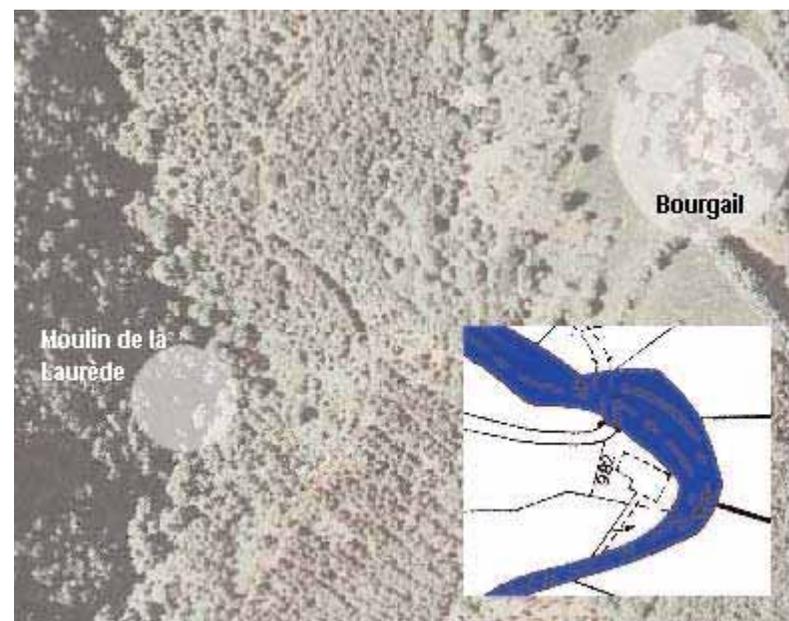
Maisons donnant sur la place principale

Le bâti isolé, exemple du Moulin de la Laurède, commune de Burret

Ce type d'implantation est le plus fréquent dans la vallée, il correspond à la dernière phase de peuplement. Il se retrouve sur l'ensemble du territoire, à toutes les altitudes. Il s'agit dans la plupart des cas de fermes situées au centre de leur terroir ou bien d'éléments à vocation industrielle ou artisanale comme les moulins.

Le moulin de la Laurède est situé sur la commune de Burret, en fond de vallée, sur le ruisseau de Baillès. On y accède par le hameau de Matthieu ou par Bourgail (commune de Brassac). Le moulin aurait été édifié par les habitants de plusieurs hameaux environnants (La Laurède, Matthieu, Bourgail, Légrillou et Le Planol) dans la seconde moitié du 19e siècle. Il servait à moudre les céréales locales : sarrasin, millet, blé...

Le moulin est un petit édifice composé du moulin proprement dit et d'une réserve formant un retour en L sur la façade principale. Le canal d'amenée prend source sur le ruisseau une cinquantaine de mètres en amont. La meule se trouve au rez-de-chaussée et est entraînée par une roue située dans le soubassement.



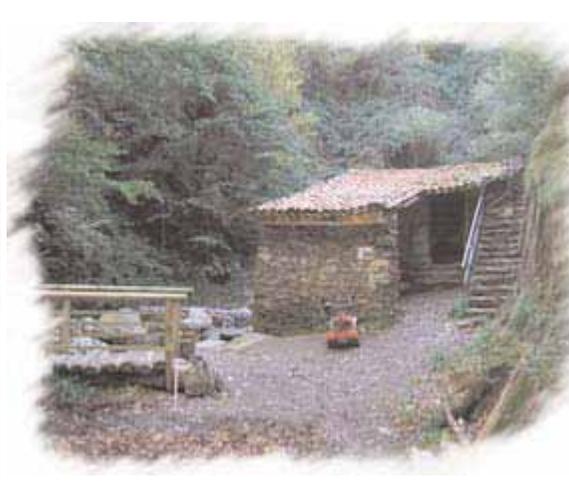
Vue aérienne et extrait cadastral



Canal d'amenée



Façade Nord du moulin



Façade ouest du moulin

Exemple d'une métairie: la ferme de Fringuet, commune de Ganac

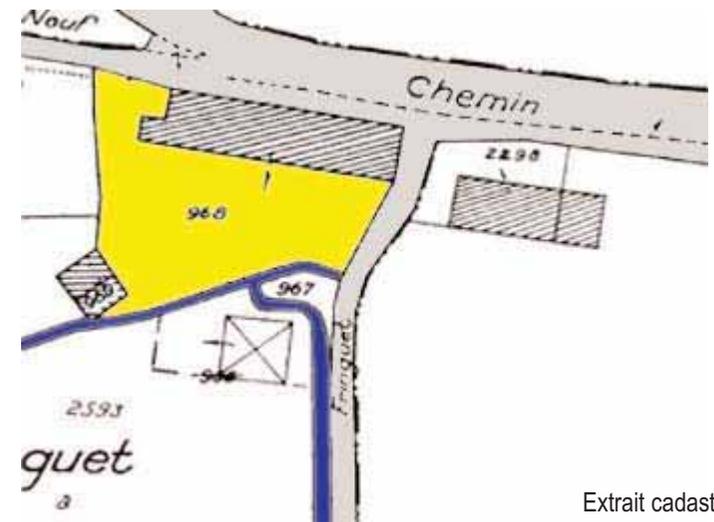
Le Fringuet est implanté à environ 530 mètres d'altitude et est bordé par la route départementale 21 qui relie Foix à Ganac.

Cet écart regroupe deux éléments importants, tout d'abord un ensemble agricole composé d'une ferme et d'une grange aux volumes imposants, et deux petites constructions secondaires le long de l'ancien canal d'amenée du Moulin de la Nation, situé en contrebas. On peut penser que ces derniers éléments avaient une vocation artisanale (clouterie, forge...)

La ferme se compose d'une habitation située à l'ouest et d'une grange-étable, qui s'ouvrent sur une cour. La maison d'habitation est ornée d'un pigeonnier sur le pignon ouest. Elle est également dotée de quatre travées de fenêtres aux niveaux supérieurs.

La grange est remarquable par la taille de ses baies à arc en plein cintre, au nombre de trois, percées au niveau du fenil alors que le rez-de-chaussée est percé de quatre ouvertures en façade principale contre trois pour la façade postérieure.

Le pignon oriental est percé d'une porte charretière apparemment plus récente.



Extrait cadastral



Ferme, façade principale



La grange, façade principale

La grange isolée à l'est, plus récemment que le bâtiment principal, se compose d'un hangar ouvert au sud et d'une petite grange implantée sur le pignon oriental. Ici encore, le bâtiment possède des volumes importants.



Hangar et granges, façade principale



Vue aérienne de Fringuet

Les ensembles linéaires

Ce type de groupement a pour caractéristique la présence d'un ou plusieurs ensembles implantés en bandes. Ils sont généralement alignés sur une rue ou un chemin, mais peuvent aussi ouvrir sur une cour ou un espace public. A l'intérieur de ce type, on peut différencier deux formes : il y a tout d'abord l'implantation traditionnelle des hameaux et celle plus récente des extensions de village, de type village-rue.

Dans le premier cas, c'est l'environnement qui oriente le type d'implantation, il s'agit d'une forme d'adaptation au sol, en particulier au niveau du bâti. Dans le second cas, ce sont les activités humaines et leurs conséquences (en particulier les infrastructures routières) qui orientent le développement de l'habitat.

Les façades principales sont soit orientées à l'est soit au sud. Lors des alignements sur rue (ex : la Mouline), c'est l'axe de communication qui a été le vecteur d'implantation. En milieu montagnard, ce type répond au besoin d'adaptation à la pente. Dans de nombreux cas, il est fréquent de retrouver face aux alignements de maisons, les granges et les dépendances, qui forment parfois elles-mêmes des alignements.

L'église du Bosc vue depuis Bardal



Exemple du hameau de La Cabirole, commune du Bosc

Situé à un peu plus de 700 mètres d'altitude, La Cabirole est le hameau principal de la commune du Bosc. Il surplombe l'Arget d'environ cinquante mètres.

Il est l'exemple type de hameau implanté à flanc montagne et correspond parfaitement à la typologie de la haute vallée de la Barguillère.

C'est un hameau composé de plusieurs terrasses où le bâti s'aligne sur les courbes de niveau, formant des bandes de maisons aux façades orientées vers le sud. L'adaptation à la pente se traduit par un premier accès en rez-de-chaussée sur la rue principale et un second à l'étage, sur l'arrière du bâtiment. Quelques fermes se sont toutefois implantées au bord de l'Arget, au niveau du pont.

La pente rend tout développement quasiment impossible. Seul un travail sur le bâti vacant peut être une solution pour accueillir de nouveaux habitants.



La Cabirole, vue d'ensemble



Extrait cadastral

Exemple du hameau de Cazals, commune de Brassac

Cazals est situé à 670 mètres d'altitude, son nom attesterait une origine très ancienne du site, qui pourrait remonter avant l'an Mil.

Le hameau présente le même schéma que ceux de Lacassagne et Pey-Jouan sur la commune de Ganac, ou le village de Serres-sur-Arget.

Il se compose de plusieurs alignements et de bâti « isolé ». Il est traversé par la route départementale n°111 menant au col de Légrillou. Cependant cet axe important n'a pas eu d'effet structurant de premier ordre, puisque les fermes qui y sont alignées ne lui proposent que leurs façades postérieures.

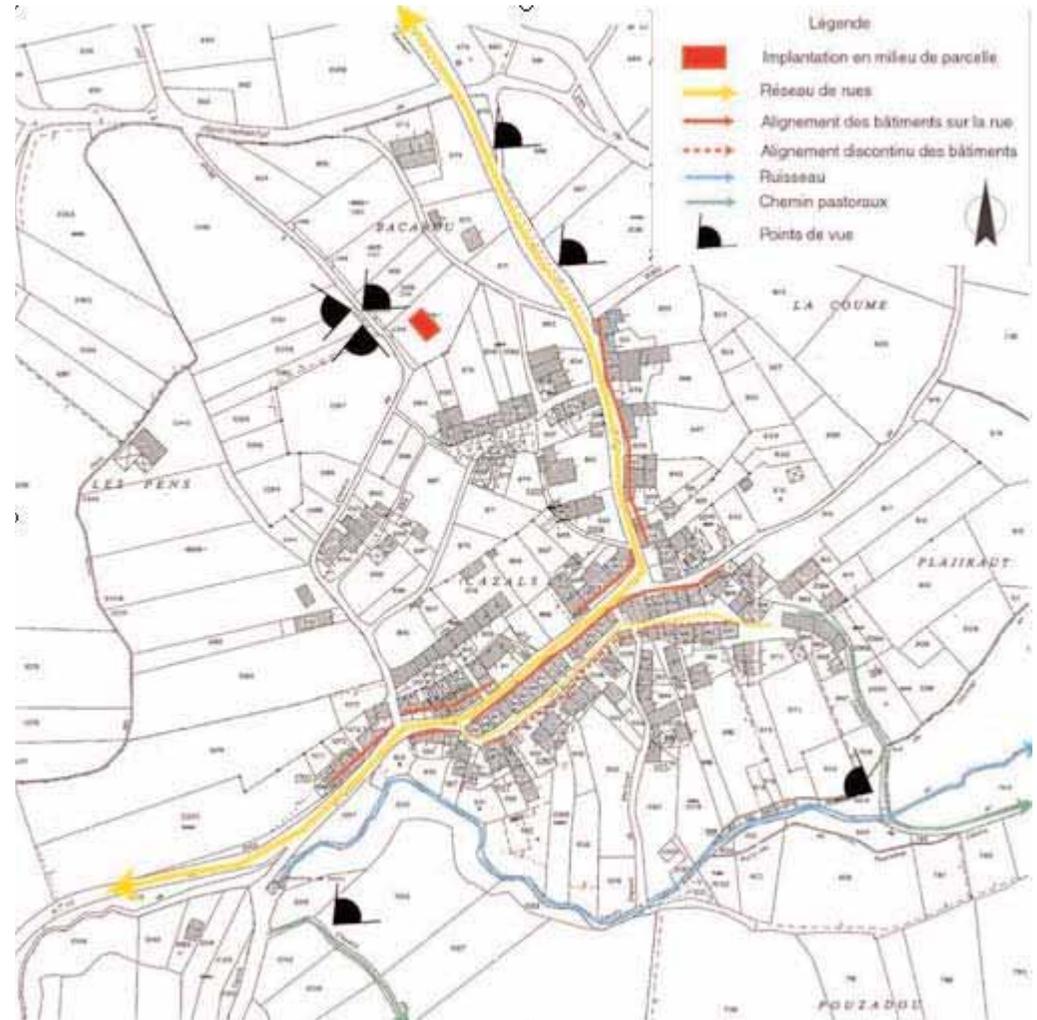
C'est la recherche d'une bonne exposition au sud qui semble avoir été le moteur des implantations.

Les fermes plus récentes se sont alignées sur la route. Sur les cinq alignements situés au nord de la voie, on ne compte que deux bâtis dont les façades principales y sont alignées.

Toutes les fermes situées à l'est de la route tournent leurs façades vers une cour individuelle, c'est ce que l'on a appelé bâti « isolé ».



Rue principale de Cazals, entrée Ouest



Extrait cadastral

A chaque alignement d'habitations répond un alignement de granges. L'espace entre les deux éléments sert de chemin ou d'espace public. Un réseau secondaire de chemins permet de lier entre eux les diverses fermes formant le hameau.

Ce hameau avait bien sûr une vocation agricole prépondérante, mais accueillait également plusieurs clouteries et une forge en aval du village, aujourd'hui disparues. Une école y fut également implantée à la fin du 19e siècle.

Le hameau est bordé sur un côté par de grands espaces ouverts, devenus rares en Barguillère (envahissement par la forêt, blocage des vues par des haies privées...), et qui permettent d'avoir une vue à quasiment 360° sur la montagne, ou sur la vallée jusqu'à Foix. Ce dernier élément est un atout pour le hameau, qu'il faudra préserver au maximum.

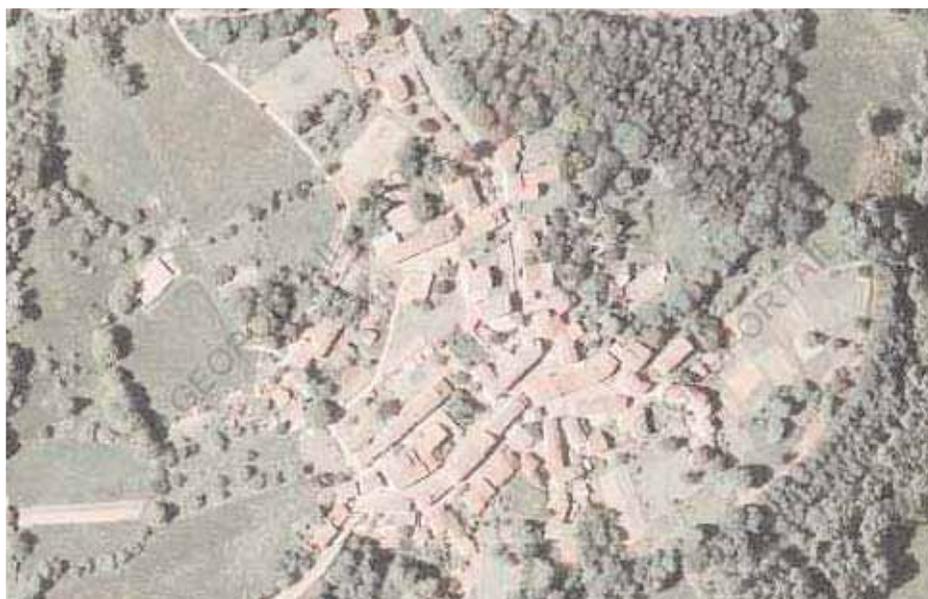
Le hameau a en effet déjà subi de nombreuses rénovations plus ou moins heureuses, et il faut absolument veiller à un respect du bâti ancien. De plus, les terrains alentours commencent à être construits et là encore, une attention doit être portée sur la qualité des maisons récentes.



Rue principale, entrée Est



Alignement, réseau secondaire



Vue aérienne de Cazals (source, géoportail de l'IGN)



Grange, façade principale

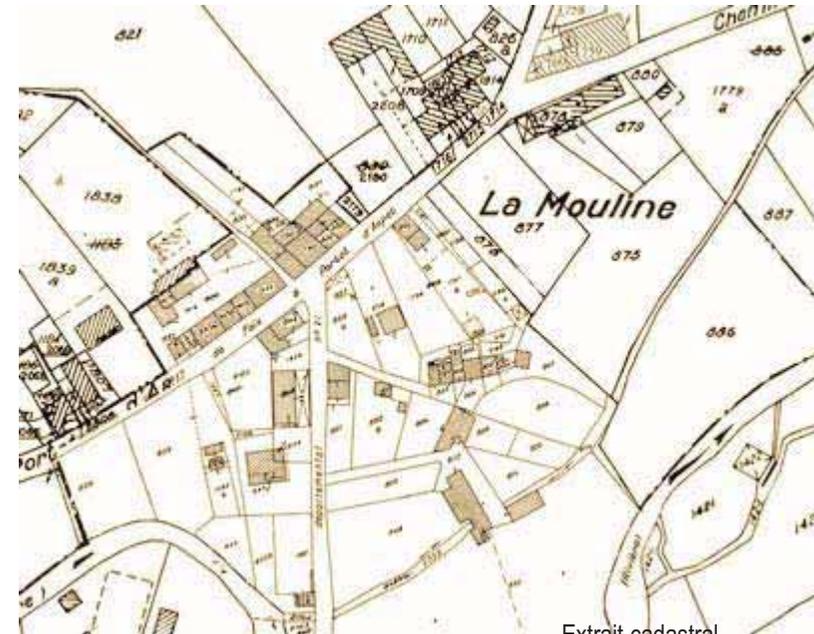
Exemple du hameau de La Mouline, commune de Serres-sur-Arget

Le hameau de la Mouline est implanté le long de l'axe principal de la vallée, la RD 17.

Le nom de cet ensemble remonte à l'établissement médiéval d'un moulin sur les bords de l'Arget, en 1349.

Il existe encore une ancienne forge sur les rives de la rivière, mais l'essentiel du bâti est regroupé plus haut, au niveau de la route.

Cette dernière a réellement eu un rôle structurant important dans l'organisation du bâti, puisque toutes les façades principales s'ouvrent vers elle. On trouve d'anciennes fermes, des dépendances et des maisons d'habitation, dont certaines possèdent un traitement d'inspiration bourgeoise.



Extrait cadastral



La Mouline, entrée Ouest



Forges, façade postérieure



Fermes, façades principales



Maison, façade principale

Le village castral de Montoulieu

Montoulieu, implanté entre 600 et 650 mètres d'altitude, domine la vallée de l'Ariège. Le château de Montoulieu, connu au 12e siècle et aujourd'hui disparu, devait s'élever sur un petit promontoire accueillant une tour horloge construite en 1864. Le cadastre de 1848 donne d'ailleurs à ce lieu le nom de " Sommet du château de Montoulieu ".

Le village se situe en contrebas du promontoire. Au niveau de son organisation spatiale, il ne reprend pas la forme circulaire de ce dernier. Les bâtiments sont construits dans le sens de la pente. La majorité du village s'est développé de manière linéaire, avec les façades tournées vers l'est ou le sud. Ainsi, on peut dire qu'il n'y a plus de traces dans les structures modernes et contemporaines de l'organisation du village médiéval.



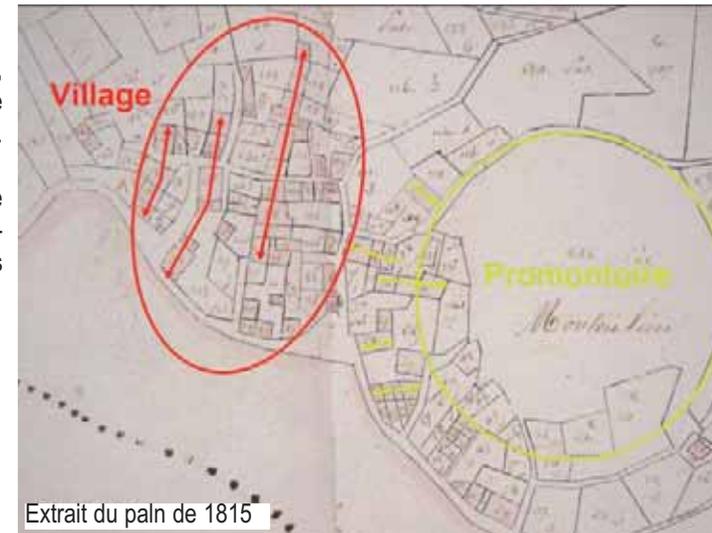
Vue sur le village



Vue sur le promontoire



Vue d'ensemble nord/sud



Extrait du plan de 1815



Vue aérienne de Montoulieu (source, géoportail de l'IGN)